

Sud ouest
7/21 2011

PEYRIGNAC

P19 088C-



Le maire s'est réjoui d'un bilan positif avec cinq installations d'entreprises, une cagnotte budgétaire et le photovoltaïque qui rapporte. PHOTO DANIELE WILLER

L'aménagement de la garderie prévu

Le maire Serge Pedenon et les élus du Conseil municipal ont présenté leurs vœux en présence de Yannick Pénichon, suppléante du conseiller général Serge Eymard empêché, et du président de la Communauté de communes (CdC) du Terrassonnais, Jean Bousquet. La vie à Peyrignac, ce sont les services municipaux et l'école, dont les effectifs accusent une légère baisse. C'est aussi depuis toujours un milieu associatif fort avec le club de l'Amitié et ses 150 membres, le Comité des fêtes et ses marchés de producteurs, les chasseurs, l'Amicale laïque et son activité théâtre (une tradition remise sur les rails), le club de basket qui a franchi un nouvel échelon en début de saison et la section badminton. Il y a aussi le club de handball qui s'étend désormais sur tout le Terrassonnais et le Montignacois.

Revenant sur 2010, le maire a eu la satisfaction de rappeler l'ouverture de cinq nouvelles entreprises (ambulances, bureau d'études, fabrication de couscous, coiffeuse et pizzeria piano-bar à Estieux). De plus, Vival va bientôt assurer la vente de tabac.

Le redémarrage de la CdC

Serge Pedenon a aussi eu le plaisir d'annoncer qu'à « force d'économies réalisées en 2010 quelques excédents intéressants ont été engrangés ». Pas de baisse des impôts cependant puisqu'ils « sont déjà parmi les plus bas du canton ». La grande opération de l'an passé a été la cantine scolaire : les travaux ont été conduits par M. Gwinner pour 187 000 euros hors taxes (dont 20 % de l'État et 40 % du Conseil général). Il y a eu l'assainisse-

ment d'une trentaine de lots au camping (70 000 euros). Le photovoltaïque installé au gymnase a produit 40 200 kw d'électricité, soit 15 % de plus que prévu et une recette de plus de 24 000 euros.

Pour 2011, la deuxième tranche de l'assainissement devrait concerner 55 maisons dans le bourg ouest et le village de La Roche (250 000 euros, dont 40 % du Conseil général et 37 000 euros de l'agence Adour-Garonne). La dernière tranche des travaux périscolaires, avec l'aménagement de la garderie, s'étalera sur deux ans.

En conclusion, Serge Pedenon a ensuite salué le redémarrage de la Communauté de communes sur « de bonnes bases ». Chacun peut désormais s'y estimer « considéré et écouté ».

Danièle Willer